



Bureau du surintendant d'Etat à l'Education du District de Columbia
Permanence téléphonique pour la prévention de la fraude relative à la résidence des étudiants

Permanence téléphonique de prévention



Si vous avez des raisons de croire qu'un non-résident du District bénéficie de l'enseignement public gratuit, veuillez le signaler immédiatement au :

202.719.6500

osse.dc.gov/service/enrollment-and-residency



Veuillez vous apprêter à fournir autant de détails que possible, notamment :

- ✓ Nom de l'élève et niveau d'études
- ✓ Description de l'étudiant
- ✓ Nom de l'école
- ✓ Nom des parents
- ✓ Adresse utilisée pour vérifier la résidence*
- ✓ Adresse hors de l'état*
- ✓ Des informations sur le véhicule des parents
- ✓ Pourquoi croyez-vous que cet étudiant est un non-résident potentiel?

Selon la loi du District de Columbia, le Bureau du surintendant d'État à l'Éducation doit veiller à ce qu'une enquête approfondie soit menée quant aux allégations de fraude de résidence.

Toutes les informations seront traitées de manière confidentielle et peuvent être fournies de manière anonyme!

Les sanctions pour fournir de fausses informations de résidence sont comme suit :

Toute personne, y compris les responsables d'écoles publiques ou d'écoles à chartes du District de Columbia qui fournit sciemment de faux renseignements à un agent public dans le cadre de la vérification de la résidence des étudiants sera soumise à des frais de scolarité rétroactivement, et le paiement d'une amende de pas plus de 2000 \$ ou à un emprisonnement de 90 jours maximum, mais pas les deux peines, conformément à la Loi sur les frais de scolarité de non-résidence du District de Columbia approuvée le 8 Septembre 1960 et modifiée selon l'Amendement de 2012 pour la prévention de la fraude relative à la résidence des étudiants des écoles publiques et écoles à charte du District de Columbia (Code DC §38-312). Le cas d'une telle personne pourrait être référé par le Bureau du surintendant d'État à l'Éducation au Bureau du procureur général du District de Columbia.





Bureau du surintendant d'Etat à l'Education du District de Columbia
Permanence téléphonique pour la prévention de la fraude relative à la résidence des étudiants

Permanence téléphonique de prévention



Si vous avez des raisons de croire qu'un non-résident du District bénéficie de l'enseignement public gratuit, veuillez le signaler immédiatement au :

202.719.6500

osse.dc.gov/service/enrollment-and-residency

Veillez vous apprêter à fournir autant de détails que possible, notamment :

- ✓ Nom de l'élève et niveau d'études
- ✓ Description de l'étudiant
- ✓ Nom de l'école
- ✓ Nom des parents
- ✓ Adresse utilisée pour vérifier la résidence*
- ✓ Adresse hors de l'état*
- ✓ Des informations sur le véhicule des parents
- ✓ Pourquoi croyez-vous que cet étudiant est un non-résident potentiel?

Selon la loi du District de Columbia, le Bureau du surintendant d'État à l'Éducation doit veiller à ce qu'une enquête approfondie soit menée quant aux allégations de fraude de résidence.

Toutes les informations seront traitées de manière confidentielle et peuvent être fournies de manière anonyme!

Les sanctions pour fournir de fausses informations de résidence sont comme suit :

Toute personne, y compris les responsables d'écoles publiques ou d'écoles à chartes du District de Columbia qui fournit sciemment de faux renseignements à un agent public dans le cadre de la vérification de la résidence des étudiants sera soumise à des frais de scolarité rétroactivement, et le paiement d'une amende de pas plus de 2000 \$ ou à un emprisonnement de 90 jours maximum, mais pas les deux peines, conformément à la Loi sur les frais de scolarité de non-résidence du District de Columbia approuvée le 8 Septembre 1960 et modifiée selon l'Amendement de 2012 pour la prévention de la fraude relative à la résidence des étudiants des écoles publiques et écoles à charte du District de Columbia (Code DC §38-312). Le cas d'une telle personne pourrait être référé par le Bureau du surintendant d'État à l'Éducation au Bureau du procureur général du District de Columbia.





Bureau du surintendant d'Etat à l'Education du District de Columbia
Permanence téléphonique pour la prévention de la fraude relative à la résidence des étudiants

Permanence téléphonique de prévention



Si vous avez des raisons de croire qu'un non-résident du District bénéficie de l'enseignement public gratuit, veuillez le signaler immédiatement au :

202.719.6500

osse.dc.gov/service/enrollment-and-residency



Veillez vous apprêter à fournir autant de détails que possible, notamment :

- ✓ Nom de l'élève et niveau d'études
- ✓ Description de l'étudiant
- ✓ Nom de l'école
- ✓ Nom des parents
- ✓ Adresse utilisée pour vérifier la résidence*
- ✓ Adresse hors de l'état*
- ✓ Des informations sur le véhicule des parents
- ✓ Pourquoi croyez-vous que cet étudiant est un non-résident potentiel?

Selon la loi du District de Columbia, le Bureau du surintendant d'État à l'Éducation doit veiller à ce qu'une enquête approfondie soit menée quant aux allégations de fraude de résidence.

Toutes les informations seront traitées de manière confidentielle et peuvent être fournies de manière anonyme!

Les sanctions pour fournir de fausses informations de résidence sont comme suit :

Toute personne, y compris les responsables d'écoles publiques ou d'écoles à chartes du District de Columbia qui fournit sciemment de faux renseignements à un agent public dans le cadre de la vérification de la résidence des étudiants sera soumis à des frais de scolarité rétroactivement, et le paiement d'une amende de pas plus de 2000 \$ ou à un emprisonnement de 90 jours maximum, mais pas les deux peines, conformément à la Loi sur les frais de scolarité de non-résidence du District de Columbia approuvée le 8 Septembre 1960 et modifiée selon l'Amendement de 2012 pour la prévention de la fraude relative à la résidence des étudiants des écoles publiques et écoles à charte du District de Columbia (Code DC §38-312). Le cas d'une telle personne pourrait être référé par le Bureau du surintendant d'État à l'Éducation au Bureau du procureur général du District de Columbia.

